

Lignes mobiles

La concurrence accrue doublerait la croissance

L'Autorité de régulation des télécoms (ART) a estimé, dans son nouveau rapport, qu'une libéralisation du marché de la téléphonie mobile doublerait la croissance du PIB libanais. En cas d'ouverture à la concurrence, la croissance cumulée serait de 15,9%

entre 2009 et 2014, contre 8,1% si le marché restait dans sa situation actuelle de monopole. Pour qu'un tel scénario fonctionne, l'ART prévoit la privatisation des deux opérateurs actuels et l'octroi d'une licence supplémentaire. Le taux de pénétration des mobiles atteindrait, alors, 60% d'ici à 2014, contre 35,7% fin 2008. Soit près de 2,66 millions d'abonnés aux services de téléphonie mobile.

Autre conséquence, la libéralisation du marché entraînerait une baisse des tarifs pratiqués. L'ART estime, d'ailleurs, à 1,2% la croissance supplémentaire pour chaque hausse de 10% du taux de pénétration de la

téléphonie mobile.

L'ART, dont on se souvient des tensions récentes avec le ministère des Télécommunications, à la suite de la publication de son livre blanc sur l'Internet haut débit, note les progrès réalisés pour la libéralisation de l'Internet haut débit. Mais elle rappelle que le taux d'équipement reste toujours insuffisant (9% à fin 2008) au regard des autres pays de la région. Pour l'ART, une concurrence accrue permettrait, encore une fois, de généraliser l'accès au haut débit aux foyers libanais. L'Autorité table, d'ailleurs, sur 400 000 abonnés d'ici à 2019, en cas de libéralisation de ce secteur.

